



**Délibération n°688**  
**Adhésion mission d'accompagnement à la gestion**  
**des situations d'inaptitude physique CDG 63**

**Réunion du Comité Syndical du 13 octobre 2020**

**Effectif légal du conseil syndical : 64**

**Nombre de Conseillers en exercice : 64**

**Nombre de conseillers présents ou représentés : 38**

**Nombre de votant : 42**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20201013-688-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2020

Convoqué le 2 octobre 2020, le conseil syndical s'est réuni le 13 octobre deux mille vingt à 18h00, en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

**98<sup>e</sup> Séance**

**Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Monsieur Dominique ADENOT  
Monsieur Dominique BANNIER  
Monsieur José BELDA  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Monsieur Éric GRENET  
Monsieur Yann GUILLEVIC  
Madame Christine LECHEVALLIER  
Madame Christine MANDON  
Monsieur Christian MELIS  
Monsieur Sébastien MORIN  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Madame Christine PACAUD  
Monsieur Pascal PIGOT  
Madame Sandrine ROUSSEL  
Madame Valérie ROUX  
Monsieur GILLES VESCOVI  
Monsieur Grégory VILLAFRANCA  
Monsieur Pierre CHASSAING  
Monsieur Jean PICHON

Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Nicolas BEAURE  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Madame Catherine FROMAGE  
Monsieur Dominique GUELON  
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD  
Monsieur André MAGNOUX  
Monsieur Dominique MARQUIE  
Monsieur Cédric MEYNIER  
Madame Danielle MISIC  
Monsieur Jean-Michel ONDET  
Monsieur Gilles PAULET  
Monsieur Denis ROUGEYRON  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL  
Monsieur Laurent THEVENOT  
Monsieur Vincent SOULIGNAC  
Monsieur Pierrick BELLAT  
Madame Myriam BLANZAT  
Madame Marie-Françoise CHOFRUT

**Avaient donné pouvoir :**

Madame Blandine Galliot  
Monsieur Marc REGNOUX  
Monsieur François REPOLT  
Monsieur Jacques LARDANS

À Monsieur Éric GRENET  
À Monsieur Gilles PAULET  
À Madame Christine MANDON  
À Monsieur Dominique ADENOT

## Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES  
Monsieur Claude AUBERT  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Jean-Pierre BUCHE  
Monsieur Alain CAZE  
Monsieur Alain CHARLAT  
Monsieur Alain DEAT  
Madame Nathalie DOS SANTOS  
Monsieur Sylverin KEMMOE  
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE  
Madame Mina PERRIN  
Madame Anne-Marie PICARD  
Monsieur Bruno VALADIER  
Monsieur Dominique VAURIS  
Monsieur Jean-Pierre BRENAS

Monsieur Marcel ALEDO  
Monsieur Nicolas BONNET  
Monsieur Éric BRUN  
Monsieur Philippe CARTAILLER  
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES  
Monsieur Jean-Michel CHARLAT  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Michel LACROIX  
Monsieur Pierre PECOUL  
Monsieur Gilles PETEL  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Madame Nadine VALLESPI  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

## **98<sup>e</sup> Séance**

### **Adhésion mission d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique CDG 63**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 24 modifié par la loi 2007-209 du 19 février 2007,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme n° 2014-47 en date du 5 décembre 2014 instaurant une mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme n° 2020-33 en date du 30 juin 2020 approuvant les termes de la nouvelle convention d'adhésion à la mission d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique à intervenir entre le Centre de gestion et les collectivités et établissements qui souhaiteront adhérer à cette mission facultative pour la période 2021/2023,

Considérant la nécessité pour la collectivité de bénéficier d'un accompagnement dans la gestion administrative des situations d'inaptitude physique des agents publics, compte tenu notamment de la complexité statutaire de ces problématiques,

Considérant les compétences dont dispose le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour réaliser cet accompagnement,

Considérant la mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude des agents exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme et détaillée dans la convention d'adhésion annexée à la présente délibération,

Considérant le barème tarifaire applicable à cette mission facultative, tel que rappelé ci-dessous :

Nombre d'agents publics	Tarifs par collectivité et par an
1 à 4 agents	50 euros
5 à 9 agents	100 euros
10 à 14 agents	150 euros
15 à 19 agents	220 euros
20 à 29 agents	300 euros
30 à 59 agents	500 euros
60 à 99 agents	800 euros
100 à 199 agents	1 500 euros
200 à 299 agents	2 200 euros
300 à 599 agents	3 000 euros
600 à 999 agents	3 700 euros
1 000 agents et plus	4 500 euros

**Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :**

- décide d'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme
- prend acte que le barème actuel prévoit une tarification liée au nombre d'agents publics de la collectivité,
- autorise l'autorité territoriale à signer la convention proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- inscrit les crédits correspondants au budget de la collectivité selon les modalités détaillées dans la convention d'adhésion.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des membres présents.

**À Clermont-Ferrand, Le mercredi 14 octobre 2020**

**Dominique ADENOT,  
Président.**

